



ZI de Vieux-Thann
2, Avenue Josué Heilmann
F-68801 THANN
Tel : 0825.825.636

Contrôle de Bon Fonctionnement

Réalisé par un SAV Partenaire Oertli

INSTALLATEUR, EXPLOITANT :

Nom : Téléphone : Fax :
Contact : Mail :

CLIENT FINAL :

Contact : Adresse :
Téléphone : Code postal : Ville :

DISTRIBUTEUR :

Nom : Téléphone : Fax :
Contact : Mail :

INTERVENTION :

Date souhaitée :

Observations (préciser si matériel en hauteur) :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Rendez-vous à confirmer : à l'installateur au client final

PRODUITS :

- FSC 19-24-32 Condens
- OSCR 18-24-30 Condens
- GMR 1000 Condens
- GMX 2000 Condens
- GMR 3000 Condens
- GSCR / GVCR / GCCR
- GSCX / GVCX

SAV PARTENAIRE (liste sur [www.oertli.fr / Service / Sav Partenaire](http://www.oertli.fr/Service/SavPartenaire)) :

Société : Fax : Mail :
Mandaté par : Date :

IMPORTANT

- Le délai d'intervention moyen d'un SAV partenaire est de 10 jours ouvrés.
- Cette prestation est réservée aux installateurs ne réalisant pas de mises en service ou de SAV.
- Cette prestation est réalisée uniquement par notre réseau SAV.
- L'installation doit être en eau et sous tension.
- Le contrôle de bon fonctionnement doit être réalisé dans les 3 mois suivant l'installation du produit.
- La facturation sera établie au nom d'OERTLI thermique.

Toute précision manquante ne fera que retarder le traitement de votre dossier.